GESTION DE LA RÉSERVE STRATÉGIQUE NATIONALE D'URGENCE ET APPROVISIONNEMENT EN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET ÉQUIPEMENT MÉDICAL

SYNOPSIS

The global COVID-19 pandemic has resulted in an unprecedented shortage of personal protective equipment (PPE),medical equipment, and supplies. To support the needs of Canada's frontline healthcare response, the Government of Canada, in coordination with the provinces and territories, launched a significant bulk procurement and additional pandemic stockpile, engaging a diverse number of new suppliers and manufacturers both internationally and through the Government of Canada's domestic "Call to Action" to increase domestic production.

SOMMAIRE

La pandémie mondiale du COVID-19 a entraîné une pénurie sans précédent d'équipements de protection individuelle (EPI) et d'autres équipements et fournitures médicaux. Pour répondre aux besoins de la réponse de première ligne du Canada en matière de soins de santé, le gouvernement du Canada, en coordination avec les provinces et les territoires, a lancé un important approvisionnement en vrac et un stock supplémentaire en cas de pandémie, engageant un nombre diversifié de nouveaux fournisseurs et fabricants tant à l'échelle internationale que par l'intermédiaire du gouvernement du Canada. «Appel à l'action» national pour augmenter la production nationale.

POTENTIAL QUESTIONS

- What is the Government of Canada doing to address shortages of PPE and other medical supplies?
- How is the Public Health Agency of Canada equipping frontline healthcare workers with the PPE required to protect their health and mitigate the spread of COVID-19?
- What is the Government of Canada doing to prepare for resurgence and/or mass vaccination campaign scenarios?

QUESTIONS POTENTIELLES

- Quelles sont les mesures prises par le gouvernement du Canada pour pallier la pénurie d'EPI et d'autres fournitures médicales?
- De quelle manière l'Agence de santé publique du Canada fournit-elle aux travailleurs de la santé de première ligne l'EPI dont ils ont besoin pour protéger leur santé et empêcher la propagation de la COVID-19?
- Que fait le gouvernement du Canada pour se préparer aux scénarios de résurgence et / ou de campagne de vaccination de masse?

KEY MESSAGES

- The Government of Canada is continuously working to secure critical personal protective equipment, or PPE, as well as medical equipment and supplies.
- We are also working to expedite the delivery of this equipment to our frontline healthcare workers.
- Canada is receiving a steady supply of PPE with shipments arriving daily, and we rapidly allocate the inventory to the provinces and territories.
- We allocate PPE and medical equipment and supplies based on an 80/20 formula, with 80% being allocated to provinces and territories to distribute within their jurisdiction. This formula has developed in consultation with provinces and territories.

Date : 2021-01-28 ASPC/COPS

- In response to urgent requests for assistance from provinces and territories, we are also deploying PPE, medical equipment and supplies from the National Emergency Strategic Stockpile, or NESS.
- The NESS was designed to provide health emergency assets when provincial, territorial and local resources are exhausted.
- With the unprecedented nature of the current pandemic, the role of the NESS has evolved to include more proactive procurement of PPE, medical equipment and supplies.
- Lessons learned will inform the future of our approach to the NESS.

MESSAGES CLÉS

- Le gouvernement du Canada travaille sans relâche en vue d'obtenir de l'équipement de protection individuelle, ou EPI, ainsi que des fournitures et de l'équipement médical.
- Nous nous efforçons également d'accélérer la livraison de ce matériel à nos travailleurs de santé de première ligne.
- Au fur et à mesure que le Canada reçoit des livraisons, nous répartissons rapidement les stocks entre les provinces et les territoires.
- Nous attribuons les EPI et les fournitures médicales selon une formule 80/20, 80% étant alloués aux provinces et aux territoires pour distribution dans leur juridiction. Cette formule a été élaborée en consultation avec les provinces et les territoires.
- En réponse aux demandes d'aide urgentes des provinces et territoires, nous déployons également des EPI, des fournitures médicales et du matériel provenant de la Réserve stratégique nationale d'urgence, ou RNSU.
- La RNSU a été conçu pour fournir des moyens sanitaires d'urgence lorsque les ressources provinciales, territoriales et locales sont épuisées.
- Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie actuelle, le rôle de la RSNU a évolué pour inclure l'achat plus proactif d'EPI, de fournitures et d'équipements médicaux.
- Les leçons tirées de l'expérience viendront éclairer l'avenir de notre approche de la RSNU.

IF PRESSED ON STOCKPILING OF PPE AND THE CANADIAN PANDEMIC INFLUENZA PLAN

- The Canadian Pandemic Influenza Plan is a federal, provincial, and territorial guidance document for the healthcare sector.
- Its purpose is to assist jurisdictions with their emergency planning, including their requirements to stockpile PPE, medical equipment and supplies.
- Provincial and territorial governments are responsible for providing medications, supplies and equipment required for healthcare services.

SI L'ON INSISTE SUR LA CONSTITUTION DE STOCKS DE PPE ET SUR LE PLAN CANADIEN DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE GRIPPE

- Le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza est un document d'orientation fédéral, provincial et territorial pour le secteur de la santé.
- Son but est d'aider les juridictions dans leur planification d'urgence, y compris leurs besoins en matière de stockage d'EPI, de fournitures et d'équipements médicaux.
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont chargés de fournir les médicaments, les fournitures et les équipements nécessaires aux services de soins de santé.

IF PRESSED ON HOW THE GOVERNMENT OF CANADA IS WORKING TO SECURE A SUFFICIENT QUANTITY OF PPE IN CANADA

- The Government of Canada has supported Canadian industry to increase domestic manufacturing capacity, including re-tooling facilities to produce PPE, medical equipment and supplies.
- As of August 28, Public Services and Procurement Canada has confirmed contracts for a variety of PPE, medical equipment and supplies including:
 - over 153 million N95 respirators and equivalents (e.g., KN95 respirators; FFP2);
 - 396 million surgical masks;
 - o 60.3 million face shields;
 - 1.1 billion pairs of gloves;
 - 132 million protective gowns; and,
 - 40 thousand ventilators.
- The Public Health Agency of Canada has established additional pandemic supply of PPE to increase resurgence capacity.
- The Public Health Agency of Canada is receiving staggered delivery of shipments, and allocating them to provinces and territories.

- The Public Health Agency of Canada is working with Health Canada, provinces and territories to review the supply and demand of PPE, medical equipment and supplies, based on worstcase epidemiological scenarios, to determine maximum needs.
- The Public Health Agency of Canada also continuing to work with provincial and territorial partners in identifying supply gaps and ongoing bulk procurement needs.

SI ON INSISTE SUR LA MANIÈRE DONT LE GOUVERNEMENT DU CANADA TRAVAILLE POUR OBTENIR UNE QUANTITÉ SUFFISANTE D'EPI AU CANADA

- Le gouvernement du Canada a mobilisé l'industrie canadienne afin qu'elle augmente la capacité de fabrication au pays, notamment grâce au réoutillage des installations afin d'y produire de l'EPI et des fournitures et équipements médicaux, comme des ventilateurs et des trousses de test rapide.
- Depuis le 28 août, Services publics et Approvisionnement Canada a confirmé la signature de contrats en vue d'acquérir une panoplie d'EPI et d'autres fournitures médicales, notamment :
 - plus de 153 millions de respirateurs N95 et de respirateurs équivalents (p. ex. des respirateurs KN95);
 - 396 millions de masques chirurgicaux ;
 - 60.3 millions d'écrans faciaux;
 - 1,1 billions paires de gants;
 - o 132 millions de blouses de protection ; et,
 - 40 mille ventilateurs.
- L'Agence de la santé publique du Canada a établi un approvisionnement supplémentaire en cas de pandémie d'EPI pour accroître la capacité de résurgence.
- L'Agence de la santé publique du Canada reçoit les livraisons échelonnées et les répartit entre les provinces et les territoires.
- L'Agence de la santé publique du Canada continue également de travailler avec les partenaires provinciaux et territoriaux dans leur planification afin d'assurer un approvisionnement suffisant pour divers scénarios.
- Cela comprend l'identification des lacunes dans l'approvisionnement et des besoins d'approvisionnement en vrac continus.

IF PRESSED ON HOW THE GOVERNMENT OF CANADA IS ENSURING THE QUALITY OF PPE SUPPLIES

 Due to intense global competition for PPE, medical equipment and supplies, countries have needed to engage with new suppliers and manufacturers.

- As a result, PPE, medical equipment and supplies received by the Public Health Agency of Canada – whether procured internationally or domestically – are verified to meet the technical specifications for healthcare settings before they are distributed to provinces and territories. To date, a large majority of the products received by the Government of Canada have met the technical specifications for healthcare settings for the COVID-19 response.
- As a result of the Public Health Agency of Canada's stringent review process, approximately 10 million KN95 respirators were assessed as not meeting the specifications for health care workers.
- Supplies that do not meet specifications are then assessed for potential use in non-healthcare settings.

SI ON INSISTE POUR SAVOIR COMMENT LE GOUVERNEMENT DU CANADA ASSURE LA QUALITÉ DE L'EPI

- En raison de l'intense concurrence mondiale pour l'achat d'EPI et d'autres fournitures médicales, les pays ont dû mobiliser un certain nombre de nouveaux fournisseurs et fabricants.
- Par conséquent, l'EPI et les fournitures médicales reçus par l'Agence de la santé publique du Canada, qu'ils aient été achetés à l'étranger ou au pays, font l'objet d'une vérification afin de confirmer qu'ils satisfont aux spécifications techniques prévues pour les établissements de soins de santé relatives à la COVID-19 avant d'être distribués aux provinces et aux territoires. À ce jour, la grande majorité des produits qu'a reçus le gouvernement du Canada respectent les spécifications techniques prévues pour les établissements de soins de santé en vue de l'intervention à la COVID-19.
- Cependant, en raison du processus d'examen rigoureux de l'Agence de la santé publique du Canada, environ 10 millions de respirateurs KN95 ont été jugés non conformes aux spécifications techniques.
- Les fournitures qui ne répondent pas aux spécifications sont ensuite évaluées pour déterminer si elles peuvent être utilisées dans des établissements où des soins de santé ne sont pas offerts.

IF PRESSED ON THE MADE-IN-CANADA VENTILATORS

- Earlier this year, as part of the Plan to Mobilize Industry to fight COVID-19, contracts were awarded to four Canadian suppliers for the procurement of ventilators.
- These ventilators receive authorization by Health Canada in order to be considered for use in a healthcare setting.

- The Public Health Agency of Canada continues to receive ventilators from both international and domestic suppliers.
- The Public Health Agency of Canada is working with provincial and territorial governments to develop an allocation strategy for these ventilators.
- The Public Health Agency of Canada will also be retaining an inventory of ventilators in the National Emergency Strategic Stockpile to meet the future needs of the healthcare sector.

SI ON INSISTE SUR LES VENTILATEURS FABRIQUÉS AU CANADA

- Plus tôt cette année, dans le cadre du Plan de mobilisation de l'industrie pour lutter contre le COVID-19, des contrats ont été attribués à quatre fournisseurs canadiens pour l'acquisition de ventilateurs.
- Ces ventilateurs reçoivent l'autorisation de Santé Canada afin d'être utilisés dans un établissement de santé.
- L'Agence de la santé publique du Canada continue de recevoir des ventilateurs de fournisseurs internationaux et nationaux
- L'Agence de la santé publique du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour élaborer une stratégie d'allocation pour ces ventilateurs.
- L'Agence de la santé publique du Canada conservera également un inventaire des ventilateurs dans le stock stratégique national d'urgence pour répondre aux besoins futurs du secteur de la santé.

IF PRESSED ON UNDERSTANDING THE DEMAND FOR PPE TO SUPPORT THE REOPENING OF THE ECONOMY

- The Canadian Centre for Occupational Health and Safety is developing guidelines for various sectors based on public health guidance.
- The federal government is working with experts to better assess the PPE, medical equipment and supply needs of Canada's society and economy, based on the most up-to-date public health advice.

S'IL EST PRIS POUR COMPRENDRE LA DEMANDE D'ÉPI POUR SOUTENIR LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCONOMIE

 Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail élabore des lignes directrices pour divers secteurs sur la base des directives de santé publique. Le gouvernement fédéral collabore avec des experts pour mieux évaluer les besoins en ÉPI de la société et de l'économie du Canada, en se fondant sur les conseils de santé publique les plus à jour.

CONTEXTE

La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) du Canada contient des fournitures que les provinces et les territoires peuvent demander en cas d'urgence, comme l'éclosion de maladies infectieuses, une catastrophe naturelle et d'autres événements touchant la santé publique lorsque leurs propres ressources sont épuisées. Ces fournitures comprennent divers articles comme de l'équipement médical, des fournitures médicales, des produits pharmaceutiques et des fournitures de services sociaux, comme des lits et des couvertures.

Afin de répondre aux besoins d'approvisionnement et de distribution pour l'intervention de première ligne des soins de santé face à la COVID-19, le gouvernement du Canada a déployé une approche de coordination interministérielle à plusieurs volets qui englobe l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Santé Canada et le Conseil national de recherches du Canada. (CNRC), Affaires mondiales Canada, le ministère de la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Mandat de la RNSU

Le fondement essentiel de la gestion fédérale des urgences et de la RNSU est la disposition des gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux à intervenir de façon raisonnable dans les situations d'urgence les plus courantes sur leur territoire. Il leur incombe notamment d'assurer l'acquisition de la gestion de l'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures médicales.

À cet égard, le rôle du gouvernement fédéral en matière d'entreposage de ressources sanitaires d'urgence comporte deux volets :

- fournir une capacité d'appoint aux provinces et aux territoires, sur demande, lorsque leurs ressources ne sont pas suffisantes;
- agir comme seul fournisseur de certains biens nécessaires pour les urgences exceptionnelles de santé publique, par exemple, des vaccins ou des antidotes coûteux et rarement utilisés.

Un article publié le 5 août 2020 par l'Association médicale canadienne proposait qu'une société d'État privatise ou exploite à des fins commerciales une réserve de fournitures d'urgence de 300 millions de dollars. D'après l'article, certains médecins blâmaient l'ASPC pour ce qu'ils prétendaient être une mauvaise gestion de la réserve ayant entraîné des pertes et pénuries de matériel médical d'urgence et de fournitures.

L'ASPC reconnaît que la pandémie a créé une demande sans précédent pour certains types de fournitures. Comme la plupart des pays, le Canada applique les leçons tirées de l'éclosion de COVID-19 à ses stratégies de stockage et examine toutes les options permettant d'instaurer et de conserver les pratiques de stockage les plus efficaces possible.

L'empreinte de la RNSU

Les installations de la RNSU comprennent un dépôt central dans la région de la capitale nationale et des entrepôts répartis stratégiquement partout au Canada. Au cours des dernières années, la RNSU est passée de neuf entrepôts au Canada à six. Une évaluation indépendante a indiqué que les six emplacements stratégiques permettraient à la RNSU de poursuivre son rôle de soutien d'appoint en temps opportun.

En 2019, tous les avoirs de la RNSU ont été regroupés dans huit entrepôts répartis dans six villes. Au printemps 2020, en raison du volume de fournitures que la RNSU a reçues en don et qu'elle a achetées dans le cadre de l'intervention du gouvernement fédéral face à la COVID-19, deux entrepôts supplémentaires ont été loués et 10 autres ont été garantis par contrat avec des tiers. La surface d'entreposage est passée d'environ deux cent mille pieds carrés en janvier 2020 à plus d'un million, trois cent mille pieds carrés au printemps suivant.

Lors de la fermeture d'un entrepôt, le matériel encore utilisable est déplacé vers un nouvel emplacement, tandis que les fournitures désuètes et périmées sont éliminées conformément à la politique du Conseil du Trésor.

Financement de la RNSU

En 2010-2011, le financement de base annuel permanent de la RNSU, y compris les salaires et les coûts de fonctionnement, était de 5,6 millions de dollars. En 2012-2013, le financement de base annuel de la RNSU a été réduit à 3 millions de dollars. Par le passé, des fonds supplémentaires ont été fournis à la RNSU au moyen de décisions de réaffectation interne et de décisions de financement supplémentaire en vertu desquelles l'ASPC a reçu des fonds affectés à des achats en particulier, comme un investissement de quatre ans à partir de 2015-2016 dans les contre-mesures médicales pour la variole et l'anthrax.

Depuis le début de l'éclosion de la COVID-19 au Canada, plus de 5 milliards de dollars ont été investis dans la RNSU.

Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza – lignes directrices en matière de l'EPI Le **PCLPI de 2006** recommandait « un approvisionnement constant en fournitures pour la grippe et les autres infections pendant une période de 16 semaines (en supposant une période de pointe équivalant à deux vagues pandémiques) en raison d'interruptions des chaînes d'approvisionnement (comme les interruptions de distribution de courrier et des services de messagerie, les fermetures de frontières, les limites d'approvisionnement, etc.) »

Le **PCLPI de 2011** indique que les méthodes d'estimation des besoins en EPI dépassent la portée du PCLPI et souligne qu'en cas de pandémie, c'est aux PT qu'il incombe d'assurer l'approvisionnement en médicaments, fournitures et équipements nécessaires à la prestation des services de soins de santé.

Approvisionnement en grandes quantités au niveau fédéral/provincial/territorial (F/P/T) L'ISDE et SPAC continuent d'encourager fortement les industries canadiennes à accroître leur capacité de fabrication intérieure, y compris par la réorganisation de leurs installations pour produire de l'équipement et des fournitures comme des respirateurs, des masques chirurgicaux et des trousses de dépistage rapide.

Tout au long de ce processus, l'ASPC, Santé Canada et le CNRC jouent un rôle essentiel en effectuant des vérifications techniques de la conformité des produits aux spécifications du gouvernement du Canada pour la COVID-19, comme l'indique le site Web Achatsetventes de SPAC.

Santé Canada facilite également l'accès à ces produits en accélérant leur approbation réglementaire au moyen de l'arrêté d'urgence concernant les instruments médicaux signé par la ministre de la Santé le 18 mars 2020. En tant qu'autorité réglementaire, Santé Canada continue aussi de surveiller l'innocuité, la qualité et l'efficacité de tous les instruments médicaux utilisés pour le diagnostic, le traitement, l'atténuation et la prévention de la COVID-19.

Santé Canada poursuit également sa mobilisation active de l'industrie des instruments médicaux ainsi que des provinces et territoires pour rester à l'affût de tout signe de perturbation des approvisionnements au Canada. Les fabricants et les importateurs sont également tenus d'aviser le ministre de la Santé de toute pénurie d'instruments médicaux jugés critiques.

Santé Canada surveille de près l'offre de traitements possibles pour la COVID-19 et collabore avec les entreprises pour assurer un approvisionnement continu au Canada.

Santé Canada modélise également l'offre et la demande d'EPI, d'équipement médical et de fournitures à l'échelle provinciale, territoriale et pancanadienne, afin de discerner les points de pression possibles dans différents secteurs de l'économie et de planifier en conséquence les futurs plans d'approvisionnement en EPI, en équipement médical et en fournitures

De plus, pour ses acqu<mark>isitions d'EPI, d'équipement médical et de fournitures</mark>, le gouvernement envisage les choix les plus respectueux de l'environnement.

Essais des EPI et évaluation de la qualité

Il n'est pas facile de s'approvisionner en EPI auprès de nouveaux fournisseurs et fabricants (au pays et à l'étranger). Une fois les produits livrés, l'ASPC doit en vérifier la qualité avant de les distribuer aux provinces et territoires (PT). Ce processus repose sur la capacité de mise à l'essai du CNRC.

Les résultats des essais servent également de guide pour les approvisionnements futurs. SPAC et l'ASPC se concertent avec les fournisseurs pour régler les problèmes à la source ou, une fois les problèmes bien cernés, pour éviter à l'avenir de s'approvisionner auprès de fournisseurs peu fiables.

Réglementation douanière du gouvernement de la Chine

En réponse aux critiques internationales au sujet de la qualité des EPI, le gouvernement de la Chine a imposé des normes de certification plus sévères et des règles douanières plus strictes pour les masques et autres EPI.

Par conséquent, en tant qu'importatrice, l'ASPC est maintenant tenue de signer avec l'exportateur une déclaration commune attestant que les produits respectent les normes et exigences de certification du pays de destination.

Pour les produits qui ne sont pas certifiés comme instruments médicaux en Chine, la déclaration commune indiquera également que l'article « n'est pas destiné à un usage médical », et ce, même s'il répond aux spécifications techniques du Canada pour les établissements de soins de santé. Une étiquette en chinois simplifié indiquant « n'est pas destiné à un usage médical » est ensuite apposée à la surface des boîtes d'expédition et à l'intérieur de chaque emballage individuel du produit.

Comme il a été mentionné précédemment, l'ASPC vérifie la qualité de toutes les fournitures acquises à l'échelle internationale avant leur distribution aux PT. Afin de préserver l'intégrité de l'emballage, l'ASPC étiquettera la surface extérieure du carton d'expédition de l'EPI, en confirmera la qualité et indiquera qu'il peut être utilisé dans les milieux de soins de santé. L'ASPC ne retirera pas les étiquettes en chinois simplifié insérées dans chacune des boîtes de produits, car ce processus causerait des retards importants dans la distribution.

Respirateurs KN95

Le 8 mai, la CBC a rapporté que le gouvernement du Canada avait acheté auprès d'un fournisseur de la Chine établi à Montréal environ 11 millions de respirateurs KN95, dont 8 millions ne respectaient pas ses spécifications techniques pour le traitement de la COVID-19 dans les établissements de soins de santé, 1 million étaient conformes et 1,6 million étaient en attente des résultats des essais. Depuis cette date, le nombre de respirateurs non conformes aux spécifications a augmenté à environ 10 millions. SPAC a suspendu les envois de ce fournisseur et pris les mesures appropriées au nom de l'ASPC. Lorsque c'est possible, les fournitures qui ne respectent pas les spécifications sont ensuite évaluées en vue d'une éventuelle utilisation en contexte non médical.

Répartition et distribution au niveau fédéral/provincial/territorial (FPT)

Comme convenu par les ministres FPT de la Santé, l'ASPC attribue les EPI au moyen d'une formule 80/20 : Quatre-vingts pour cent des EPI sont distribués aux provinces et aux territoires en fonction du nombre d'habitants, et les 20 % restants servent à reconstituer l'inventaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU), outre une attribution de 2 % à Services aux Autochtones Canada pour répondre aux besoins des Premières Nations dans les réserves. Le but de la RNSU est de fournir une capacité de pointe aux PT lorsque leurs propres ressources ne sont pas suffisantes.

Respirateurs fabriqués au Canada

Dans le cadre de cet appel à l'action de l'ISDE pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a désigné quatre entreprises canadiennes capables de fabriquer des respirateurs ici même au pays. Chacune d'elles a obtenu un contrat pour fabriquer et fournir jusqu'à 10 000 respirateurs (pour un total de 37 500) : FTI Professional Grade (FTI), CAE, Canadian Emergency Ventilators/Starfish et Vexos.

Avant de livrer les respirateurs à l'ASPC, chacune de ces entreprises doit obtenir une autorisation en vertu de l'arrêté d'urgence de Santé Canada. De plus, dans le cadre du processus de prise en charge de la RNSU, l'ASPC vérifie la qualité de chaque respirateur ayant obtenu l'autorisation avant de le déclarer prêt au déploiement dans les provinces et les territoires.

Personne-ressource à l'ASPC : Karen Walton (613-302-9576) et Stacey Mantha (613-614-6245) Approuvé par l'ASPC : Peter Linkletter VP, RNSU